



# Classe verte

Du 28 septembre au 2 octobre 2020





Chers parents,

Nous vous informons que nos deux classes de 8P partiront cette année en  
classe verte du

**28 septembre au 2 octobre 2020**

**COVID-19: Nous vous informons que la mise en œuvre des activités des Camps scolaires  
n'est pas encore assurée et qu'une annulation peut survenir à tout moment.**

---

- **Lieu** : Le chalet des Sapins à Morgins
  - **Coût** : 160.- pour le vendredi 18 septembre 2020 au plus tard.
  - **Adresse** : Chalet « Les Sapins »  
Route de Chésery 13  
1875 Morgins
  - **Téléphone** : (uniquement en cas d'urgence) Tél. : 022 / 546.42.98 (cabine)
- 

- **Départ** : lundi 28 septembre, rendez-vous à 8h00 dans le préau de l'école.
- **Retour** : le vendredi 2 octobre vers 16h00. A préciser...
- **Voyage** : en car ; veuillez prévoir ce qu'il faut pour votre enfant s'il souffre de maux de voyage.

# Équipement

- Pour l'extérieur** :
- Chaussures adaptées à la marche
  - Un vêtement de pluie ou anorak
  - Pantalons longs, shorts, pulls/jaquettes, tee-shirts en suffisance
  - Des sous-vêtements et chaussettes en suffisance
  - Casquette, lunettes de soleil
  - De la crème solaire et de la pommade pour les lèvres
  - Une gourde
  - Un petit sac à dos

**Nous serons à 1350 m et les activités en extérieur auront lieu par n'importe quel temps : nous vous laissons adapter le choix des vêtements.**

- Pour être à l'aise** :
- Un survêtement, jogging
  - Des mouchoirs en suffisance
  - Une serviette de table

- Pour dormir** :
- Un pyjama

- Pour la toilette** :
- Une serviette de bain
  - Une trousse de toilette (brosse à dents, dentifrice, brosse ou peigne, savon, ...)
  - Un sac en plastique pour le linge sale

**Pour l'intérieur** : (facultatif mais avec prénom)

- De quoi écrire
- Petits jeux de société
- Livres
- Raquettes de ping-pong
- Ballon

**Et pour le transport** : - Le tout dans un sac à dos ou sac de voyage pratique, portant ton nom et prénom.

**Inutile de prendre des pantoufles, nous prendrons celles de l'école.  
La literie est fournie, sacs de couchage interdits !**

Les consoles de jeux, mp3 et natels sont **STRICTEMENT** interdits

L'argent de poche n'est pas indispensable (maximum 20 francs)

**Document à compléter et à rendre d'ici au vendredi 18 septembre 2020**

Je soussigné(e),

Nom : ..... Prénom : .....

répondant(e) légal(e) de l'enfant :

Nom : ..... Prénom : .....

- Je déclare avoir pris connaissance des informations et des conditions concernant la classe verte du 28.09 au 2.10 2020 et j'autorise mon enfant à y participer.
- Je vous verse sur le compte **CH57 0483 5028 9788 4000 0** la somme de **160 francs** d'ici au vendredi 18 septembre.
- J'autorise Mme Rogez et M. Bovet à prendre toutes les mesures de première urgence nécessaires pour mon enfant, hospitalisation ou soins médicaux, notamment, en cas d'urgence médicale survenant durant le camp.
- J'autorise les enseignants à photographier mon enfant afin d'offrir un éventuel souvenir du camp    oui     non
- En cas d'urgence, je demande à ce que les personnes suivantes soient contactées dans les meilleurs délais par les titulaires, aux numéros de téléphones suivants :

\_\_\_\_\_ ☎ \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ ☎ \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ ☎ \_\_\_\_\_

- J'indique, à l'intention du médecin, que les précautions suivantes sont à prendre en cas de problème médical (par exemple si l'enfant prend un médicament, est allergique ou s'il a une autre maladie) :

**Mon enfant souffre d'une allergie, d'une maladie chronique :    oui    non**

Si oui, laquelle: \_\_\_\_\_

**Mon enfant a des médicaments à prendre quotidiennement :    oui    non**

Si oui, lesquels : \_\_\_\_\_

**Mon enfant doit prendre un médicament pour le transport en car :    oui    non**

Si oui, lesquels : \_\_\_\_\_

Le(s) médicament(s) devra/devront être accompagné(s) de l'ordonnance du médecin et de la prescription de la pharmacie, comportant le nom de l'enfant, le dosage et la durée du traitement.

Mon enfant suit un régime médical ou religieux :            oui            non

Si oui, lequel : \_\_\_\_\_

- J'ai rappelé à mon enfant qu'il devait être prudent et respecter les consignes des enseignants, des accompagnateurs et du personnel du Chalet des Sapins.

Date : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_



## **Classes multicolores**

### **Charte de comportement de l'élève – Cycle moyen (5P – 6P – 7P – 8P)**

#### **Préambule**

Toute sortie scolaire, que ce soit en cours ou en fin de scolarité, s'inscrit dans un cadre pédagogique, construit autour d'une thématique précise en lien avec la formation suivie. Il ne s'agit ni de voyages touristiques, ni de vacances, mais d'une sortie dans le cadre de l'école. Chaque élève est co-responsable du bon déroulement de la sortie scolaire et œuvre donc, par son engagement, à sa réussite.

#### **Les engagements de l'élève**

Chaque élève représente son école. Il se doit d'être courtois avec les gens qui l'entourent, d'être respectueux de la culture locale et de se conformer aux lois et règlements en vigueur dans le lieu de situation, tout comme il se doit de continuer à se conformer aux lois et règlements ayant cours à Genève.

Chaque élève se conforme aux consignes, en particulier au règlement des lieux d'hébergement, de visite et des moyens de transport empruntés. Les éventuels dégâts causés sont de la responsabilité personnelle de leur auteur qui répondra des frais engendrés. Le cas échéant, les parents ou les représentants légaux seront tenus à la réparation ou au remplacement.

Il veille en particulier à ne pas se mettre en danger ou mettre en danger ses camarades et/ou ses enseignants. En cas de situation jugée critique pour un camarade, il a le devoir et la responsabilité de contacter immédiatement un enseignant.

Chaque élève respecte, pendant toute la durée de la sortie scolaire, toutes les consignes données par les enseignants.

Chaque élève participe obligatoirement à toutes les activités organisées (les visites, les repas, par exemple), en observant la plus grande ponctualité pour le bénéfice de tous.

Lors d'activités libres, les élèves peuvent se déplacer sans les enseignants à condition de rester en groupe de trois au minimum dans un cadre défini (périmètre et durée) par les enseignants. Le programme du groupe et son cadre horaire doivent être validés par les enseignants et être scrupuleusement respectés par les élèves.

Toute consommation de boissons énergisantes (p. ex. Red Bull) est interdite.

Conformément à la directive sur les sorties scolaires, tout comportement contrevenant aux présentes dispositions entraînera des sanctions pouvant aller jusqu'au renvoi de l'élève à son domicile avant la fin de la sortie scolaire.

En cas de renvoi, les responsables légaux, informés par la direction de l'établissement, doivent s'organiser pour venir chercher l'enfant à leurs frais ; s'il leur est impossible de le faire dans les délais impartis, celui-ci devra être accompagné jusqu'à son domicile par un adulte, aux frais des responsables légaux de l'enfant.

----- *TALON REPONSE A RETOURNER* -----

Je, soussigné, certifie avoir pris connaissance du contrat d'engagement de l'élève, pour la classe verte du 28 septembre au 2 octobre 2020. Dès lors, je m'engage à les respecter.

Nom : .....

Prénom : .....

Classe de M./Mme : .....

Date : .....

Signature de l'élève : .....

Je, soussigné, certifie avoir pris connaissance et approuvé les conditions du contrat d'engagement de l'élève. Je lui ai rappelé les règles de sécurité et la nécessité d'obéir aux adultes.

Signature des parents : .....

.....